

## Séjour du mardi 20 mai au vendredi 23 mai 2025 à Biarritz dans les Pyrénées Atlantique



*Fini le plat pays du Marais Poitevin, cap au sud vers le pays basque et le centre VTF de Biarritz Nous serons hébergés en pension complète, (à l'exception du déjeuner du mardi 20 mai) en chambres de 2 par chalet de 4, équipées de douches et sanitaires. Le transport se fera en bus si le nombre de participants est suffisant à défaut en co-voiturage.*

### *Programme des randonnées*

*Ce séjour est destiné en priorité aux personnes en bonne condition physique.*

- **Biarritz** : un périple de 12 km nous permettra de découvrir Biarritz, perle de la côte basque ! Ville prisée des surfeurs et des personnes illustres comme Napoléon III et Coco Chanel, elle charme par ses paysages époustoufflants et sa riche culture. IBP 34 126 m de dénivelé
- **Guétary Saint Jean de Luz** : le sentier du Littoral permet la découverte de panoramas grandioses sur la côte basque et ses montagnes. Blottie au cœur d'une vaste baie entre océan et montagne, Saint-Jean-de-Luz, cité des corsaires s'est développée en conservant son identité. Si le temps où les pêcheurs de baleines s'aventuraient au large de Terre-Neuve est loin, les ligneurs et fileyeurs s'activent encore dans son joli port de pêche. Ses rues piétonnes reliant l'océan au centre historique et ses anciennes demeures témoignent de la fortune des armateurs du XVII<sup>ème</sup> siècle et conservent le souvenir du Roi soleil qui s'y maria en 1660. Guétary est le plus petit village de la côte aquitaine. Si petit que, par mégarde, on peut le traverser par la départementale D810 sans s'en apercevoir mais à pied on le verra bien. 18 km nous permettront de bien apprécier cette côte atlantique. IBP 47
- **Ainhoa ou Itxasou** : des noms qui chantent bien le Pays basque mais également des parcours vallonnés. 600 m de dénivelés 13 ou 15 km IBP 63
- **La Rhune** Montagne mythique du Pays Basque, avec un sommet à 905m d'altitude dominant à perte de vue les côtes françaises et espagnoles ; offrant ainsi un très beau panorama par temps dégagé. train à crémaillère, au départ du col de Saint Ignace nous facilitera l'ascension.

- **Sare** : Labellisé "Plus beaux Villages de France", le village de Sare est aussi un des plus jolis villages du Pays basque. Situé au pied des sommets de la Rhune, de l'Axuria et de l'Ibanteli, vous retrouvez dans ce village une histoire riche et une véritable ambiance locale où les traditions de la fête, du sport et de la contrebande ont traversé les époques on fera un petit parcours de 7 km autour et dans la commune. IBP 30 190 m de dénivelé.

Ce programme peut être modifié suite à des aléas liés aux conditions atmosphériques ou au groupe et à la reconnaissance.

***Le montant du séjour s'élève à 390 euros par personne, prix à confirmer selon le nombre d'inscrits***

**Minimum 22      maximum 49**

**Pour réserver : appeler ou envoyer mail ou sms dès que possible et avant le **24 octobre****

- Régis : Tél : 06 86 59 50 63 E-mail : [petel.regis@orange.fr](mailto:petel.regis@orange.fr)
- Danièle ou Patrick : Tél. : 06 67 51 01 94 ou 05 47 79 15 35 - E-mail : [gouiffes.patrick33@gmail.com](mailto:gouiffes.patrick33@gmail.com)

Nous accuserons réception de votre inscription.

**Ensuite veuillez établir un chèque de 90 euros par personne à l'ordre de RANDO'TRESSSES à retourner avant le 24 octobre 2024**

Boîte aux lettres de Rando Tresses à la mairie de Tresses

*Au 1 février un acompte de 150 euros est demandé.*

*Au 1 mai le solde de 150 euros est demandé.*

#### **Conditions d'annulation**

***Cette sortie nous engage dès la signature du contrat. De ce fait, toute défection entraîne les frais suivants, sauf remplacement par un autre adhérent :***

***Avant 90 jours : retenu de l'I.T et frais d'assurance evt***

***- entre 89 jours et 30 jours : 40% du séjour est retenu***

***Entre 29 jours et 8 jours : 70% du prix du séjour est retenu,***

***- à moins de 8 jours avant début du séjour : 100%.***

#### **La charte du randonneur :**

***Dans le cadre de cette charte qui décrit le rôle de l'animateur, le rôle du randonneur et le code de la marche, Nous voudrions insister sur le respect du milieu et son partage avec d'autres usagers. En effet nous allons traverser des sites assez fréquentés et des zones sensibles en milieu naturel. Il est donc essentiel de respecter quelques règles simples adoptées par la FF Rando dans le mémento fédéral***

***Pratiquer Encadrer Organiser :***

- ***Utiliser des sentiers balisés dans les zones sensibles et protégées ;***
- ***Ne pas prendre de raccourcis favorisant l'érosion ;***
- ***Ne pas déranger la faune sauvage et respecter la flore ;***
- ***Partager l'espace avec d'autres usagers dans le respect de règles mutuelles ;***
- ***Respecter, le cas échéant, les consignes de fréquentation particulière liées à l'espace.***

***Toute personne inscrite à ces randonnées de 4 jours au pays Basque s'engage à respecter les consignes données par les animateurs.***